

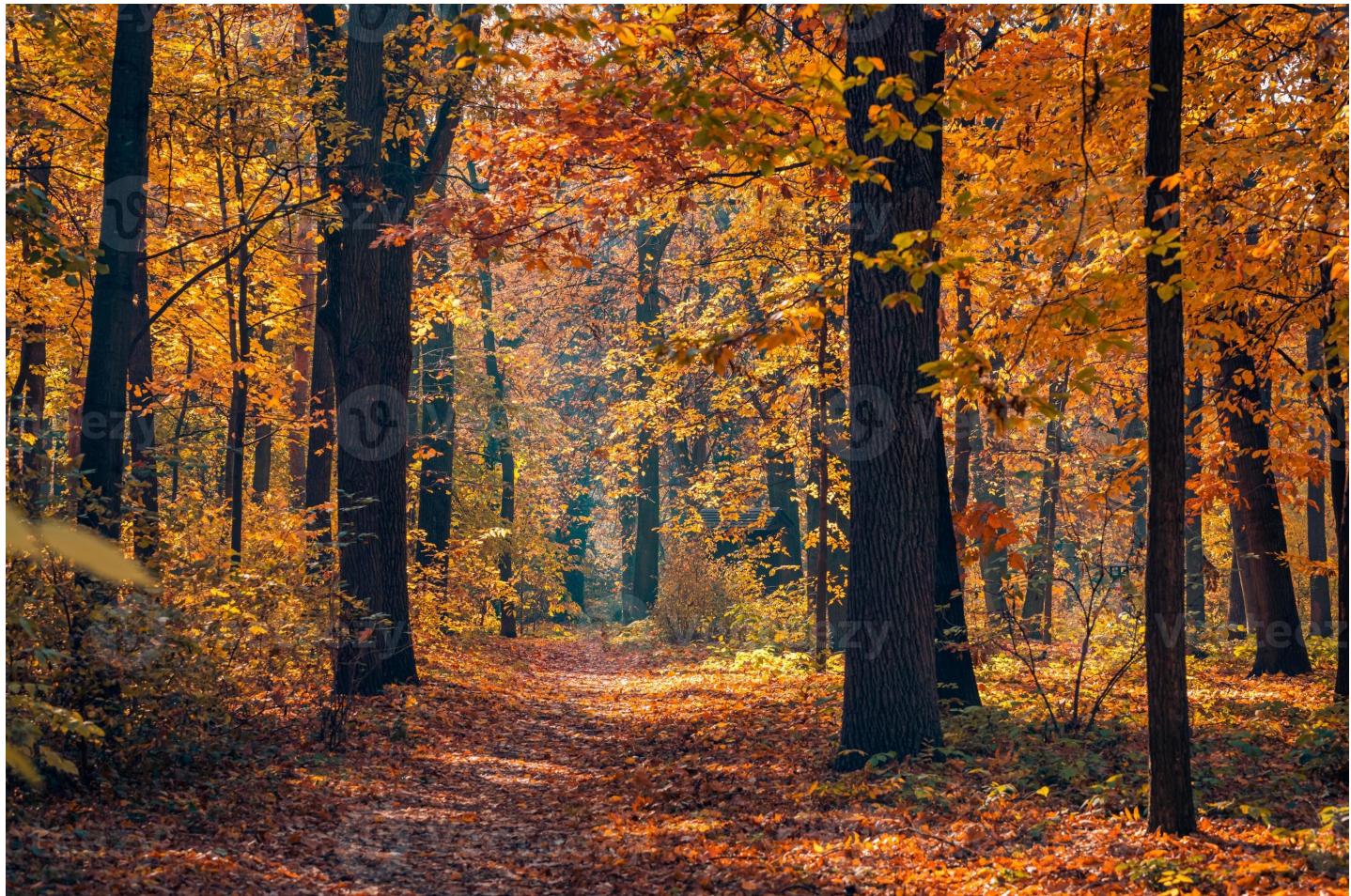
Informations de Locronan

Keleier Lokorn



Ville de Locronan
Kêr Lokorn

NOVEMBRE - MIZ DU 2025



Quand automne en saison revient

Quand automne en saison revient,

La forêt met sa robe rousse

Et les glands tombent sur la mousse

Où dansent en rond les lapins,

Les souris font de grands festins

Pendant que les champignons poussent

Ah ! Que la vie est douce, douce,

Quand automne en saison revient.

Samivel (1907-1992)

LES MOBILITÉS À LOCRONAN - FIÑVUSTED E LOKORN

1/Les transports publics

De nombreux locronanais nous posant des questions sur les services de transport assurés par QBO via la QUB, il nous a semblé important de rappeler les informations fournies dans les précédents bulletins. A noter que certaines informations ont aussi été transmises sur l'application « Panneaupocket ».

Il n'est peut-être pas inutile en préalable de souligner le nombre d'usagers utilisant les transports en commun à Locronan. Hormis les transports scolaires et le service Breizh-Go de la Région Bretagne, les statistiques 2024 sur le nombre de personnes transportées sur les lignes de la QUB démontre que le nombre de montées à Kerjacob sur la ligne 10 était en moyenne de 1 personne sur un jour type et de 2 personnes pendant l'été 2024. À l'arrêt Mission, le nombre moyen de montées a été de 2 sur un jour type et de 6 sur la période estivale.

Sur la ligne P100, les chiffres indiquent de façon régulière 3 personnes à Kerjacob et 4 à Mission. C'est la raison pour laquelle la ligne P100 a été privilégiée ce qui a permis de diminuer de moitié le nombre de passages de bus sans nuire au service rendu et sans susciter à ce jour de remarques des usagers. Cette diminution présente l'intérêt aussi d'alléger provisoirement les nuisances causées aux riverains de la rue des Bruyères **dans l'attente de la mise en œuvre du transfert de l'arrêt au stade.**

L'offre de service n'est d'ailleurs pas diminuée en raison de la mise en place depuis le 6 janvier des nouveaux services à la demande suivants :

- ♦ Un service QUB-Agile destiné à transporter vers leurs entreprise les usagers travaillant dans les zones d'activité de l'agglomération. Ce service fonctionne de 4h du matin à minuit ;
- ♦ Un service QUB-Deiz regroupant toutes les offres de transport existant précédemment (QUB-Mat et QUB-Noz). Ce service assure les transports de 6h00 du matin à minuit. Il est possible de réserver son transport au plus tard 30 à 45 minutes avant son départ. Le bus prend le passager à l'arrêt le plus proche de son domicile et le dépose soit à l'arrêt de son choix sur l'une des autres communes de l'agglomération, soit à Quimper (arrêt Croix des Gardiens ou arrêt Cinéville) où il peut prendre une correspondance sur d'autres lignes. Le trajet inverse se fait dans les mêmes conditions. Des chiffres qui nous ont été transmis , il ressort que ce service a été utilisé par 8 personnes au départ de l'arrêt Mission.
- ♦ Un service QUB-Gare fonctionnant le dimanche aux heures d'arrivée et de départ des TGV en gare de Quimper.

Au-delà de ces nouveaux services de transport à la demande (TAD), le service Handi-QUB a bien entendu été maintenu. L'ensemble des services rappelés ci-dessus amène une grande souplesse aux usagers pour l'utilisation des services publics de transport sans être contraints par les horaires fixes des lignes régulières.

Pour toute information complémentaire ou pour toute réservation, vous pouvez consulter l'application QUB-Résa à partir du site de la QUB. Vous pouvez aussi obtenir ces informations ou ces réservations par téléphone au 02 98 95 26 27 ou encore auprès de l'agence commerciale de la QUB au 12 quai du Steir à Quimper.

Lors de la négociation sur le renouvellement du contrat de délégation pour l'exploitation du réseau de QBO, une expérimentation du port de vélos sur les bus permettant ainsi aux passagers des communes les plus éloignées de Quimper d'utiliser les transports en commun en fixant leurs vélos à l'arrière des bus et de pouvoir se déplacer à vélo à Quimper ou sur toute autre commune de l'agglomération est en cours.

Elle vient compléter une offre très large de possibilités de déplacement depuis notre commune par les transports publics. Elle n'est malheureusement peu, voire pas, utilisée.

2/ Les mobilités « douces »

Nous vous avons informés dans chacun des bulletins précédents de l'avancement du travail engagé sur notre commune et sur l'ensemble de l'agglomération pour le déploiement d'itinéraires vélos.

Pour rappel : Les différentes étapes du projet ont consisté dans un premier temps à recueillir les avis et suggestions des usagers au travers des associations les représentant. Cette concertation s'est déroulée sous forme d'ateliers mis en place par QBO auxquels ont participé quelques habitants locronanais, et sous forme de consultation directe à deux reprises avec ces habitants par la municipalité de Locronan.

Ce recensement des besoins, des possibilités mais aussi des contraintes à prendre en compte, est venu enrichir le projet et a permis de construire le « schéma directeur des mobilités actives » de la Communauté d'Agglomération de Quimper-Bretagne-Occidentale. Ce schéma a été adopté en 2024 par les 14 communes au sein du Conseil Communautaire. Vous en avez été informé par ce bulletin. La compétence « voirie » étant une compétence communale, il convenait ensuite d'engager un travail plus détaillé entre communes voisines pour s'assurer de la faisabilité technique des liaisons envisagées et de la bonne continuité des itinéraires retenus.

Non seulement Locronan a pris toute sa part dans ce travail mais a été moteur dans les échanges dans la mesure où elle se trouve à l'extrême sud du territoire de l'agglomération et voisine de communes membres de deux autres agglomérations. Il était donc important pour Locronan non seulement, qu'une bonne coordination se fasse avec ses voisins de Plogonnec et Quéménéven dans le cadre de la mise en œuvre du schéma adopté au sein de QBO mais aussi avec Plonévez-Porzay, Kerlavaz et Le Juch qui s'inscrivent, elles, dans le schéma directeur de leurs propres agglomérations. Or, une liaison vélo avec d'un côté les plages situées sur deux de ces communes, et avec de l'autre côté la voie verte Douarnenez-Quimper est impérative pour Locronan. La démarche de Locronan était aussi de s'assurer des souhaits et des possibilités de chacune des municipalités concernées pouvant nécessiter quelques adaptations des itinéraires.

Les élus de Locronan ont donc été très « pro-actifs » dans l'organisation par les services de QBO de nombreuses rencontres entre les communes et agglomérations concernées.

Une autre étape de rencontre avec les équipes du Conseil Départemental est d'ores et déjà programmée afin de poursuivre le travail sur, d'une part la sécurisation des franchissements éventuels de voies départementales, et d'autre part la liaison avec la future V45, voie vélo littoral.

Enfin, le jalonnement des itinéraires retenus dans le schéma directeur a fait aussi l'objet d'un long travail, commune par commune. Tout comme la signalétique figurant dans le Code de la Route, la signalétique utilisée sur le réseau national des itinéraires cyclables répond à des règles et à des normes permettant aux usagers de se repérer facilement. Le jalonnement des itinéraires locronanais, comprenant la signalétique et son implantation proposée, a toutefois été transmise pour avis à l'Architecte des Bâtiments de France et aux Petites Cités de Caractère afin de s'intégrer le mieux possible dans notre site.

La mise en œuvre complète du schéma directeur sur l'ensemble de l'agglomération est chiffrée à 41 Millions d'euros. Les estimations du coût global de l'opération sur notre seule commune sont en cours. Locronan sera accompagnée financièrement dans la mise en œuvre de ce projet par la Région Bretagne. Vos élus ayant fortement contribué à la création au sein de QBO d'un nouveau fonds de concours pour aider les petites communes au déploiement de l'itinérance vélo, Locronan sollicitera aussi ce fonds.

Dès le retour des différents avis officiels sollicités et de ces estimations finalisées, le dossier complet pourra être soumis au Conseil Municipal et les demandes d'aides financières déposées. **Locronan sera ainsi la première commune de l'agglomération à lancer la mise en œuvre du projet.**

L'ÉLAGAGE DES ARBRES - DIVARRĀN AR GWEZ

La loi précise que les particuliers doivent élaguer régulièrement leurs arbres plantés en bordure de voie. Le non-élagage entraîne des désagréments en cas de tempête comme par exemple l'arrachage des fils électriques ou téléphoniques. Certains services, comme le raccordement à certains réseaux aériens, peuvent être suspendus ou différés en raison de la présence trop importante de branches.

Certains entretiens de talus n'étant pas du tout faits ou faits à des fréquences trop irrégulières, la municipalité peut se substituer aux propriétaires pour faire élaguer ces arbres. Dans ce cas, le travail fait généralement l'objet d'une refacturation à chaque propriétaire. Cette refacturation n'est jamais simple car le croisement des données fournies par les plans cadastraux et de celles de certains bornages « historiques » très anciens, voire de ceux non réalisés de façon précise, peut être source de contestations infinies des factures établies.

Le Conseil Municipal a donc pris la décision, sur proposition du Maire, de faire bénéficier les locronanais d'une prise en charge financière par la commune de l'élagage des arbres se trouvant en bordure de toutes les voies communales. En application de cette décision, la commune assurera l'élagage à ses frais, **le financement de l'opération étant pris sur les recettes des parkings.** De façon constante, comme pour le maintien du taux de la taxe foncière resté inchangé depuis 2014, comme pour tous les lourds investissements engagés sur la commune, la municipalité décide ainsi de réaffecter ces recettes au cadre de vie des locronanais et de leur restituer le fruit de la fréquentation touristique.

LE CLASSEMENT DE LOCRONAN EN SPR (Site Patrimonial Remarquable)

LOKORN LAKAET E SPR

La « très » longue procédure se poursuit.

L'arrêté de classement de Locronan a été signé par la Ministre de la Culture le 30 juin 2025.

Nous entrons maintenant dans la phase de « traduction réglementaire » de ce classement. C'est-à-dire dans la phase de construction du règlement s'appliquant dans le périmètre de classement et sa traduction graphique appelée dans le jargon administratif « PVAP : plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine ». Cette phase demande un travail très détaillé sur les différents types de bâti existant sur la commune, mais aussi sur les murets de clôture, sur les jardins d'agrément ,les parcs, les arbres-repères, les paysages et perspectives dites « vues identitaires ».... Elle s'étendra sur une dizaine de mois, jusqu'à l'été 2026, pendant lesquels une concertation des habitants sera organisée au travers d'une exposition, d'un atelier et de la tenue d'un registre en mairie. Une commission composée de membres de droit (services de l'Etat et élus), de représentants d'associations et de personnalités qualifiées sera créée par le Conseil Municipal après avis du Préfet et participera à l'élaboration de cette phase réglementaire.

Suivra ensuite une période de transmission des dossiers et de validation administrative évaluée à environ 12 mois au cours de laquelle sera à nouveau organisée une enquête publique.

Le travail engagé depuis 2021 sur ce dossier pour la protection de la commune, de son bâti et de son environnement devrait s'achever avant la fin 2027 ou début 2028. Chaque étape est longue. Les délais administratifs s'imposent à nous. Mais il s'agit là d'un travail fondamental pour l'avenir de notre cité.

LE PARCOURS DE DÉCOUVERTE - HENT AN TREUZKAS

La mise en œuvre d'un parcours de découverte de notre commune est une des trois préconisations de l'étude réalisée par le cabinet « Les Maîtres du Rêve » dans le cadre de la sélection de Locronan dans le dispositif « Site d'exception naturel et culturel » de la Région Bretagne. Ce parcours est en bonne voie de finalisation.

Il consistera en l'implantation de « totem » permettant l'accès à l'histoire de la commune et des monuments, lieux et bâtiments inscrits ou classés se trouvant sur un itinéraire en 10 haltes. Nous avons veillé particulièrement à l'implantation et à l'intégration de ces « totem » de façon à ne gêner en rien la perception visuelle actuelle du site. Deux exemples : les couleurs utilisées sont celles du granit et du lichen présents partout sur la commune ; l'implantation s'appuie le plus possible sur la signalétique existante de façon à ne pas multiplier les panneaux.

Pour découvrir l'histoire de Locronan, le parcours s'appuie sur l'image. C'est-à-dire que les lieux de tournage de films (plus de 30 à Locronan) servent de prétextes ludiques pour inciter le visiteur à ouvrir un œil différent sur notre richesse patrimoniale.

Les textes proposés soit en résumé sur les « totems », soit plus complets sur Smartphones via un QRCode, seront tous écrits en 4 langues : Français, Breton, Anglais et Espagnol. Les dernières mises au point sont en cours. Le parcours devrait être mis en œuvre et opérationnel soit en fin d'année 2025, soit en tout début de l'année 2026.



Inauguration des embellissements de Locronan

LOCRONAN, UNE COMMUNE VIVANTE - LOKORN UR GÊR LEUN A VUHEZ

Entre les mois de Mai et Septembre, Locronan a vécu en 2025, comme chaque année, de nombreux et beaux moments :

- ◆ L'arbre de Mai - Les Fêtes Médiévales ;
- ◆ La Fête de la Saint-Jean, malgré l'impossibilité de partager le traditionnel « feu de la Saint-Jean » en raison des mesures de sécurité liées à la sécheresse ;
- ◆ Le Festival International du Cinéma en Bretagne, qui s'est installé désormais comme un événement incontournable du calendrier de l'été ;
- ◆ Le passage du Tour de France Féminin, venu pour la première fois en Bretagne ;
- ◆ La Grande Troménie, moment fort de notre patrimoine immatériel et de notre culture ;
- ◆ Les Sons et Lumière « La Vie de Saint-Ronan » ;
- ◆ Le Festival pour jeune public « Les Enfants Sont Des Princes » organisé début Août sur les 14 communes de QBO et fréquenté à plus de 75% par des familles locales ;
- ◆ Les concerts à l'église Saint-Ronan, et à l'Espace Ti Lokorn ;
- ◆ Les « marchés aux étoiles » et leurs animations musicales ;
- ◆ Les 3 brocantes ;
- ◆ Le Festival « Cinéma et Gastronomie » ;
- ◆ Les « chemins de l'été », randonnée organisée par QBO sur chaque commune du territoire ;
- ◆ Etc ...

Les fêtes de Noël approchent à grand pas et ce seront à nouveau trois semaines denses d'animations sur la commune.

Si, bien entendu, cette concentration et le rythme soutenu d'événements durant les deux périodes estivales et hivernales attirent les visiteurs de passage, il est un fait clairement constaté aussi qu'ils sont avant tout attendus et fréquentés chaque année majoritairement par la population locale, celle de Locronan, mais aussi celle des communes voisines, de l'agglomération et de Cornouaille.

Mais, même si cette réalité peut être moins visible pour certains, **Locronan est en fait vivante toute l'année**. Événements sportifs (Semi-Marathon Locronan-Quimper ; Randoligo ...), opérations caritatives, concerts, spectacles, théâtre, contes et animations diverses se succèdent et remplissent les salles ou les rues de la commune. **Ils sont organisés, encadrés par et avec des acteurs locaux, qu'il s'agisse d'initiatives de la municipalité, d'associations ou d'individualités et ils s'adressent à tous.**

De nouveau, nous adressons à tous ceux qui font la vie de la commune un grand merci. Sans leur investissement de chaque jour, aucun des événements n'aurait pu se tenir. Ils apportent à tous, petits et grands, tantôt des moments de partage, de bonheur, de plaisir, de détente ; tantôt des moments d'histoire, de mémoire, de réflexion, de spiritualité, ou de simple convivialité.



DÉFIBRILLATEURS - Dans le souci constant d'assurer la sécurité de tous, habitants comme visiteurs, la commune a déployé neuf défibrillateurs automatisés externes (DAE) sur l'ensemble du son territoire. Cette installation, à l'échelle d'un village de 800 âmes, traduit une volonté forte de protection et d'équité territoriale. Chaque secteur, du centre-bourg aux hameaux les plus éloignés, bénéficie désormais d'un accès rapide à un dispositif de secours vital.

Ce maillage dense et équilibré répond à la spécificité de Locronan, à la fois rurale et touristique.

Grâce à cette démarche, tous les habitants disposent aujourd'hui d'un équipement à proximité garantissant une prise en charge rapide en cas d'urgence cardiaque, renforçant ainsi la sécurité collective sur l'ensemble du territoire communal.

Quelques stages d'utilisation des dispositifs seront organisés.



Pignon Toilettes -
Croix de Mission



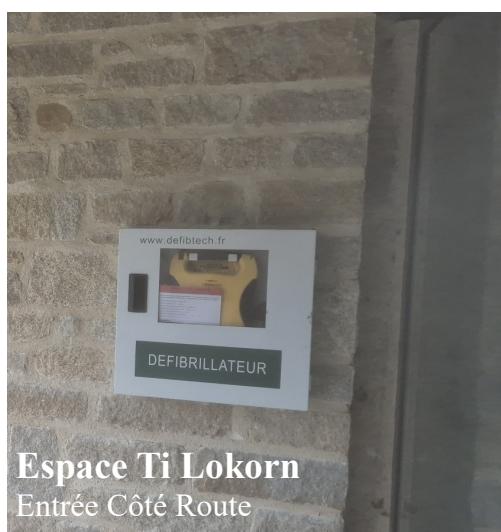
Église - intérieur Côté Penity



Pignon de la Poste



Rue Job
Au N°3



Espace Ti Lokorn
Entrée Côté Route



Route de Châteaulin
Au N° 14



Angle Rte de Moëllien et Trésséol



Clos du Nevet
Rte de Penhoat



Goulit Ar Guer
Face au N°287

COMMUNIQUÉ DES DOCTEURS CHAPALAIN, LE CALVEZ et PUSZKAREK

Comme les années précédentes, nous sommes collectivement encouragés à effectuer un rappel vaccinal contre la COVID-19, quel que soit le nombre de rappels déjà administrés précédemment.

En résumé :

- Cette nouvelle campagne est identique à celle de l'automne 2024
- Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une dose de rappel vaccinal (quel que soit leur âge, leurs facteurs de risques, le nombre de rappels antérieurs)
- A condition qu'il se soit passé au moins 6 mois entre leur dernière infection COVID-19 ou leur dernière vaccination
- Cette campagne de vaccination se déroulera comme les précédentes. Vous pouvez donc vous faire vacciner à la pharmacie ou au cabinet médical

En détail :

- **Quand ?** à partir du 14 octobre 2025
 - **Avec quel délai ?** au moins 6 mois après la dernière infection COVID19 ou la dernière vaccination (quel que soit le nombre de rappels antérieurs)
 - **Pour qui ?** toutes les personnes qui souhaitent être vaccinées peuvent l'être, quel que soit leur âge (le vaccin est possible dès l'âge de 6 mois), statut vaccinal antérieur, facteurs de risque, etc.
- Sont particulièrement ciblées :
- les personnes de 65 ans et plus
 - les personnes suivies pour une pathologie chronique (cardiovasculaire dont l'hypertension artérielle, pulmonaire dont la BPCO l'asthme et l'apnée du sommeil, neurologique, endocrinienne dont le diabète, cancéreuse)
 - les personnes immunodéprimées ou vivant dans l'entourage ou au contact régulier de personnes vulnérables ou immunodéprimées
 - les femmes enceintes
 - les professionnels de santé, quel que soit leur âge ou leur état de santé, et l'ensemble des salariés du secteur de la santé et du secteur médico-social, aides à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables, professionnels du transport sanitaire, pompiers
- **Avec quel vaccin ?** vaccin Pfizer adapté au variant actuel (LP.8.1)
 - **Comment ?** une seule dose, réalisable en pharmacie ou au cabinet médical

Prise de rendez-vous au cabinet :

- Les flacons contenant toujours 7 doses de vaccins, comme les années précédentes, il vous faudra prendre un rendez-vous spécifique à cette vaccination pour éviter que des doses soient gâchées
- Pour les adultes et les enfants de 12 ans et plus : il suffit de prendre rendez-vous sur <https://cabinetmedical-locronan.sante.pro/> ou par téléphone au 02.22.25.50.39 en sélectionnant le motif "vaccination COVID-19".

La prise de rendez-vous est d'ores est déjà possible et, comme les années précédentes, c'est nous qui nous chargerons de commander les vaccins.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec n'importe lequel d'entre nous, selon vos disponibilités.

Si vous souhaitez être vacciné en même temps contre la grippe, amenez simplement le vaccin anti-grippal que vous aurez obtenu en pharmacie.

- Pour les enfants de moins de 12 ans, les dosages des vaccins étant plus faibles, il s'agira de réunir 7 enfants de tranches d'âges similaires (de 6 mois à 4 ans, ou de 5 à 11 ans) en même temps. Nous vous encourageons à nous laisser simplement un message vocal en appelant le 02.22.25.50.39 afin que nous puissions organiser cela.

Au-delà de ce rappel vaccinal, les gestes barrières les plus importants restent d'aérer les pièces et de porter un masque dans les lieux clos.

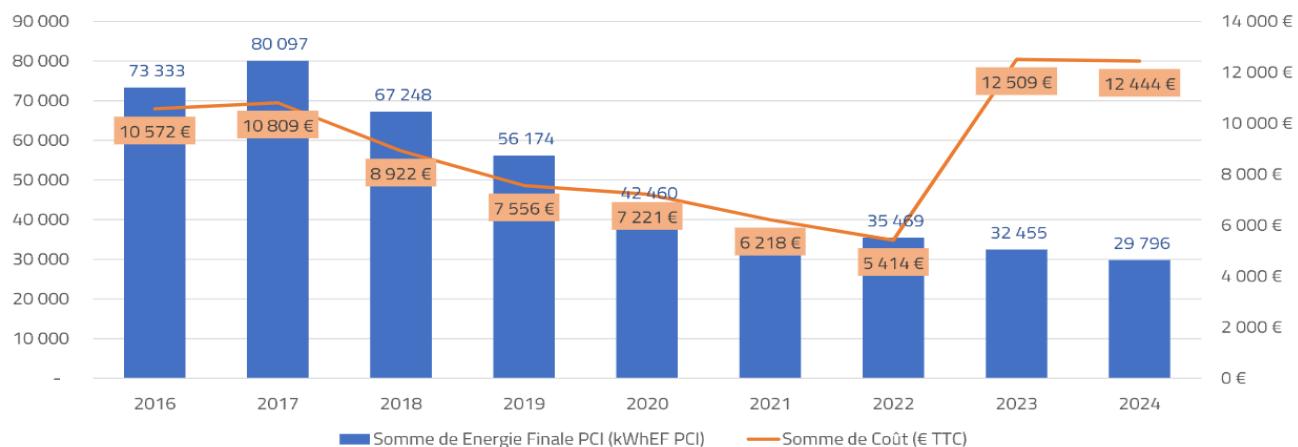
Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez consulter le DGS-URGENT N°2025_24 intitulé "Campagne de vaccination contre le COVID-19 à l'automne 2025" et daté du 17 septembre.

MUSÉE - MIRDI KÊR



À la suite d'un don de l'artiste-peintre, « Grande Troménie », l'original du tableau d'Alain Coadou, ayant servi à illustrer l'affiche de l'édition 2025 est exposé au musée d'Art Charles-Daniélou, à Locronan. Samedi 19 juillet, en fin de matinée, l'enfant du pays a été honoré que son œuvre, de son vivant, soit exposée dans ce musée. En présence notamment, d'élus, de membres de l'association locale « Locronan vie et tradition » et du père Christian Le Borgne, curé de la paroisse, Alain Coadou, grand par la taille et le talent, est fier que sa signature figure parmi celles d'artistes reconnus, qui font la richesse du patrimoine muséologique locronanais. Entre autres celle d'Odette Pauvert, première femme peintre à avoir obtenu le Prix de Rome, en 1925.

Évolution de la consommation (kWh) et de la dépense (€ TTC)



L'évolution des consommations entre 2016 et 2023 est de moins 59,4 %, soit une baisse annuelle de 10 %.

Cela confirme une gestion énergétique efficace et une réduction progressive des usages.

Entre 2016 et 2022, les coûts baissent de 48,8%, pour représenter entre 2022 et 2023 + 131%, malgré une consommation en baisse !

Synthèse : - Consommation énergétique réduite de plus de la moitié depuis 2016.

- Dépenses économisées : environ 30.000 € sur 2023-2024.

(Stratégie durable à poursuivre).



ÉCOLE ANNE DE BRETAGNE - SKOL ANNA BREIZH



Les enfants de l'école ont profité des grandes marées de septembre pour se rendre à la plage de Kervel à Plonévez-Porzay, pour une partie de pêche à pied. Les plus jeunes (cycle 1) équipés d'épuisettes ont essayé d'attraper des crevettes, crabes et petits poissons ! Ils ont aussi observé les balanes, les patelles, les anémones de mer et les nombreux oiseaux du littoral (goélands, aigrettes....).

Les plus grands (cycle 2) ont pu profiter d'ateliers sur les animaux et végétaux de l'estran ainsi que l'observation à l'aide de différentes loupes des roches et minéraux de la côte. La sortie s'est poursuivie par du Land art et des traces géométriques dans le sable. Le tout sous un ciel bleu ... Ces thèmes seront ensuite repris en classe sous différentes formes.



Les enfants du cycle 1 sont allés visiter la ferme de La Lorette à Plogonnec. Sur cette exploitation, les élèves sont allés à la rencontre de vaches, veaux et de quelques moutons. C'est accompagnés de l'agricultrice Marie, qu'ils ont pu nourrir les veaux, découvrir l'étable et les trayeuses automatiques. les enfants sont ensuite passés à l'atelier de fabrication du beurre, et c'est après quelques efforts que la matinée s'est terminée par une dégustation. Quel régal ces tartines de beurre frais!



Un lundi d'automne, les élèves de maternelle sont allés collecter des feuilles de différents arbres (chêne, châtaignier, frêne, noisetier...) autour de l'école. Après cette belle récolte, il a fallu les trier, les nommer pour ensuite créer des suites organisées. La classe fera tout au long de l'année des séances "classe dehors" avec des thèmes divers.



JARDINS DU SOUVENIR - LIORZH AR SOÑJ

Dans la continuité des jardins du souvenir créés en 2014 et 2019 afin de célébrer les naissances et les départs d'êtres chers, nous planterons un chêne (résistance et durabilité) pour chaque naissance et un hêtre (mémoire et sagesse) pour chaque décès, en hommage à ceux survenus depuis 2020.

Ces plantations s'inscrivent dans une démarche à la fois symbolique et écologique, rappelant le lien profond qui unit la vie humaine à celle de la nature.

Chaque arbre deviendra le témoin vivant des moments marquants de notre communauté, offrant à chacun un lieu de recueillement, d'espérance et de mémoire.

En enracinant ces arbres, nous faisons grandir la trace de celles et ceux qui ont rejoint ou quitté notre monde, et nous contribuons à la préservation de notre environnement commun.



Bienvenue à :

Le 8 octobre : Apolline DUPUIS

Nos pensées aux familles :

Le 10 août : Armand CELTON

RÉSISTANCE - DELC'HER PENN



La profanation d'un arbre commémoratif, je dis bien profanation, au même titre que si c'était une sépulture n'est pas un « simple » acte de vandalisme, c'est une tentative symbolique d'effacer la mémoire, d'humilier la victime une seconde fois et d'intimider la communauté universelle. Nous n'oubliions pas pourquoi un être humain a été assassiné, parce que de religion juive. Replanter un nouvel olivier, c'est refuser que la haine ait le dernier mot.

Un arbre profané, puis replanté devient signe d'une résistance collective. Autrement dit : vous pouvez profaner mais vous ne détruirez pas notre mémoire ! C'est une manière de transformer la violence en un geste d'amitié et de dignité.

Replanter un olivier, symbole de paix, d'espérance et de résilience, c'est affirmer que la mémoire d'Ilan Halimi, et plus largement le combat contre l'antisémitisme, et toute forme de racisme ne peut être déraciné.

La commune, composante fondamentale de la République se tient aux côtés des victimes de la haine, en affirmant qu'elle ne cède jamais devant l'intimidation.

En résumé, la légitimité de planter un nouvel olivier réside dans la fidélité à la mémoire, la résistance à la haine et l'affirmation des valeurs humaines et républicaines.

Là où la haine cherche à arracher, nous replantons. Là où la barbarie veut effacer, nous réaffirmons !

URBANISME

Permis de construire

Cadiou Industrie - 980 Route de Douarnenez : accord le 16/09/2025 pour l'extension d'un bâtiment industriel et de bureaux.

Déclarations préalables

Mme Christelle GAONACH - 16 Route de Châteaulin : accord avec prescriptions le 18/08/2025 pour le remplacement de fenêtres de toit et de menuiseries

M. et Mme Emmanuel LEFEVRE - 12 Chemin de Kervellic : accord le 18/08/2025 pour l'extension d'une habitation.

M. Thomas CABON et Mme Lola DELAHAYE - 360 Route du Bois du Névet : accord avec prescriptions le 19/08/2025 pour la pose d'un portail et la construction d'un muret.

Mme Sylvie MORVAN - 243 Route de Goulet Ar Guer : accord le 16/09/2025 pour une modification de façade et un ravalement.

Société NW JOULES - 31 Avenue Bosquet 75007 Paris – accord tacite le 27/09/2025 pour l'installation d'un élément préfabriqué de stockage d'énergie - Route du Bois du Névet par le Responsable du Pôle Application du Droit des Sols de la DDTM.

Mme Marie-Louise GENTY - 2 Impasse de la Montagne : accord le 30/09/2025 pour la réfection de la toiture.

M. et Mme Vincent BRIAND - 380 Route de Penhoat : accord le 08/10/2025 pour la construction d'une clôture.

M. Quentin LECIGNE - 1 Venelle de la Métairie : accord le 02/10/2025 pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture

M. Didier CALVEZ - 9 Hent Ar Balan : accord le 28/10/2025 pour la création d'une pergola.

Le projet de modification simplifiée du PLU
est consultable sur le site : locronan.bzh

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Antoine GABRIELE, Maire : **mardi, mercredi & samedi matin.**

Jean-Luc LECLERCQ : Tourisme, Commerce : **samedi matin.**

Claudine KERBRAT : Finances, économie, juridique : **samedi matin.**

mairiedelocronan@orange.fr
Tel : 02.98.51.80.80

ALSH : 02.98.51.80.75/animculturelocronan@gmail.com

Cabinet médical des Drs Puszkarek, Le Calvez et Chapalain
29 bis, rue de la Montagne
02.22.25.50.39 - [« cabinetmedical-locronan.sante.pro »](http://cabinetmedical-locronan.sante.pro)

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15 **Pompiers** : 18 **Gendarmerie** : 17

Taxi : Armor Radio Taxi : 02.98.55.44.44 / 06.08.07.08.51

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.bzh
Courriel : infos@locronan-tourisme.bzh tél : 02.98.91.70.14.

Médiathèque : Mercredi & Samedi de 16h à 18H

Ti ar Soñj : 07.68.23.59.53. www.tiarsonj.fr / Email: tiarsonj@gmail.com

ADADOM : lundi au vendredi - 9H /12H - 14H/16H - 02.98.92.86.16

Déchèteries : **Toutes les déchèteries de QBO sont fermées les jours fériés.**

Quimper Nord : lundi-mercredi-vendredi-samedi : 9H-12H / 14H-18H00
mardi et jeudi 14H-18H00

Guengat : lundi au vendredi 14H-18H // samedi 9H-12H / 14H-18H
[\(horaires été & hiver\)](#)

Un container à journaux au profit de l'APE se trouve à l'entrée du stade.

Horaires des messes et actualité de la paroisse :
www.paroissesainteanne.fr

Horaires de la Poste : lundi au samedi de 10h00 à 12h00

SOS FAUNE SAUVAGE BRETAGNE

SOS LOENED GOUEZ BREIZH

Un « SAMU » pour les animaux en détresse

Un goéland avec une aile qui pend, un hérisson blessé dans son jardin, un merle ramené vivant par son chat ou encore une chouette tombée dans la cheminée... Souvent, pour un découvreur ou une découverteuse, la détresse animale est aussi synonyme de détresse humaine. Que faire ? Dois-je intervenir ? Comment ? Et surtout... Qui appeler ? Depuis le mois de mai 2024, un numéro téléphonique unique a été mis en place à l'échelle de la Bretagne : le 02 57 63 13 13. Au bout du fil, 7 jours sur 7, une équipe de médiatrices et médiateurs professionnels est là pour apporter des conseils et orienter les découvreurs vers la solution la plus adaptée à leur situation. Lorsque cela est nécessaire, l'équipe s'appuie sur un réseau de bénévoles-rapatrieurs pour acheminer les animaux depuis les cliniques vétérinaires partenaires jusqu'aux centres de soins pour la faune sauvage.

Ce service, baptisé SOS Faune Sauvage Bretagne, qui fonctionne sur le principe d'un « SAMU », est le fruit d'un long travail mené collectivement, suite à une étude réalisée en 2021 sur la situation – toujours très difficile, faute de moyens ! – de la faune en détresse en Bretagne. Porté par la LPO Bretagne, association de protection de la nature, et le parc refuge animalier Les Terres de Nataé, ce projet bénéficie de l'accompagnement de l'Agence Bretonne de la Biodiversité et du soutien financier de la Région Bretagne et de l'Union Européenne. Mais il n'est pas seul : il fédère en effet des premiers partenaires qui sont tous des maillons essentiels dans cette chaîne au service du vivant, à savoir la Station LPO Ile Grande (centre de soin LPO France), les associations Trisk'Ailes et Faune Ethique ainsi que l'Ordre régional des vétérinaires de Bretagne. Une première en Bretagne, mais aussi en France... Qui pourrait donner des ailes à d'autres régions !

SOS Faune Sauvage Bretagne **7 jours sur 7, de 9h à 18h**

02 57 63 13 13

<https://sosfaunesauvage.bzh>

Vous souhaitez devenir bénévole-rapatrieur ? Envoyez un mail à contact@sosfaunesauvage.bzh



Vous avez trouvé un animal en détresse ?

Vous avez un souci avec un animal sauvage ?

02 57 63 13 13



NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES-RAPATRIEURS

VOTRE MISSION : ACHEMINER DES ANIMAUX EN DÉTRESSE VERS LES CENTRES DE SOINS POUR LA FAUNE SAUVAGE.

INTÉRESSÉ.E.S ? CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL : CONTACT@SOSFAUNESAUVAGE.BZH

SOUTENUE PAR LA RÉGION BRETAGNE COFINANCIÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE

J'ai trouvé un animal en détresse.

Que faire ?



S'assurer que l'animal est bien en détresse :
Appeler SOS Faune Sauvage Bretagne au **02 57 63 13 13**
ou consulter la FAQ sur notre site internet

Flashez ce QR code pour voir la FAQ



Le sécuriser :

- Placer l'animal en sécurité dans un carton préalablement troué, avec un fond de papier journal.
- Ajouter une bouillotte couverte d'un linge, bien fermée et bien calée.
- Le mettre au repos dans une pièce tempérée sans lumière et sans bruit.
- Ne donner ni à boire, ni à manger.
- Ne pas caresser, ni parler à l'animal.



Le transporter :

Si vous devez l'emmener à un centre de soins pour la faune sauvage ou à un vétérinaire spécialisé, calez le carton fermé dans le coffre de la voiture pour le trajet.



SOS Faune Sauvage
02 57 63 13 13 - contact@sosfaunesauvage.bzh
www.sosfaunesauvage.bzh
Conception Graphique : Adèle Toc'hin
Textes : Solène Durac
Photos © Olivier Retra
Illustrations © Cécile ROUSSE-LoseauMagJunior LPO

SOUTENUE PAR LA RÉGION BRETAGNE
COFINANCIÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE

Directeur de la publication et de la rédaction : Le Maire - Antoine GABRIELE
Rédaction : les élus, agents / Mise en page : Véronique GILLOT
Impression : QBO - Service d'impression / Tirage : 550 exemplaires
Dépot légal : NOVEMBRE 2025 / Distribution : gratuite par les élus

LOCRONAN



MARCHÉ DE NOËL MARC'HAD NEDELELEG

* * *

LES ILLUMINATIONS AR GOULEIER MEUR



13 décembre au 4 janvier

Entrée et parking GRATUITS

Ville de Locronan
Kêr Lokorn